

ANNEXE 6

Bilan des plantations réalisées entre 1975 et 1989 sur le territoire de la Mauricie
(document de 24 pages – présent sur le CD)

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER

Rapport final – volet 1 / MRN 41-12-13

Bilan des plantations réalisées entre 1975 et 1989 sur le territoire de la Mauricie

Présenté au :

**Ministère des Ressources naturelles du
Québec**

Unité de gestion du Bas-St-Maurice

M. Jean-Marc Guay, ing.f.

Et

Gérard Crête et fils inc.

M. Luc Richard, ing.f.

Par :



Centre collégial de transfert de technologie en
foresterie

Sébastien Meunier, ing.f., M.Sc.

Anick Patry, ing.f.

François Guillemette, ing.f., M.Sc.

Guy Lessard, ing.f., M.Sc.

Juillet 2003

BÉNÉFICIAIRE DU PROJET

- Gérard Crête et fils inc.
M. Luc Richard, ing.f.
M^{me} Valérie Lemay, ing.f. M.Sc.
M. Pierre Breton, tech. for.

PARTENAIRES DU PROJET

- Centre collégial de transfert de technologie en foresterie (CERFO)
M. Sébastien Meunier, ing.f., M.Sc.
M^{me} Anick Patry, ing.f.
M. François Guillemette, ing.f., M.Sc.
M. Donald Blouin, ing.f., M.Sc.
M. Guy Lessard, ing.f., M.Sc.

- Ministère des Ressources naturelles du Québec
M. Réal Paris, ing.f.
M. Jean-Marc Guay, ing.f.
M. Jean-Claude Drolet, ing.f.
M. Marc-André Bernier, tech.f.

RÉSUMÉ

Dans les six aires communes de la Mauricie, plusieurs plantations réalisées entre 1975 et 1989 n'ont pu être dégagées ou n'ont pas réussi. Il importait donc d'en tracer un portrait le plus exact possible afin de distinguer celles qui ont réussi des autres et d'ajuster les hypothèses sous-jacentes au calcul de la possibilité forestière.

De 2000 à 2002, 2354 grappes de 5 placettes de 1,26 m de rayon et d'une placette de 3,57 m de rayon ont été effectuées dans les 56 000 ha de plantations réalisées avant 1990 sur les aires communes de la Mauricie. Cet inventaire visait à atteindre des niveaux moyens de précision de plus de 70 % au niveau du nombre total de tiges à l'hectare.

Le portrait a démontré que la très grande majorité des plantations (EPN, PIG) réalisées entre 1975 et 1989, et qui n'ont pas été entretenues depuis, ne peuvent plus être considérées comme des plantations. Dans l'unité de sondage 49, un rendement de plantation a été attribué seulement à la strate 80-84 PIN RS51 (Tableau 4), puisque la proportion des grappes pouvant être qualifiées de plantation était supérieure à 50 %. Pour les autres strates, l'application d'un rendement de forêt naturelle est préconisé, bien qu'il puisse y avoir une certaine proportion des grappes qui répondent aux définitions du rendement de plantation (mais cette proportion est inférieure à 50 %). Les strates qui ont des grappes pouvant être qualifiées de plantation sont majoritairement situées sur les types écologiques résineux (RE ou RS) et sur les sables secs (code de milieu = 1 du type écologique) dans l'unité de sondage 49.

Dans l'unité de sondage 56-57, seules des plantations de PIN (pin gris) sur RS21/RS51, RE25/RS25 et RE20/RE21 ont conservé un rendement de plantation (Tableau 5). Les plantations de pin gris sur d'autres types écologiques ne répondent pas aux caractéristiques des plantations, et doivent donc avoir un rendement de forêt naturelle.

Pour l'ensemble des unités de sondage, les plantations d'épinette ont toutes un rendement de forêt naturelle.

Il est donc recommandé de prévoir l'entretien des plantations (dégagement, éclaircie) au cours des années qui suivent leur établissement. Quant à la majorité des strates, la proportion des grappes qui présentaient les caractéristiques d'une plantation était trop faible, d'où l'attribution d'un rendement de forêt naturelle.

Tableau 4 - Rendement des plantations dans l'unité de sondage 49

Année plantation	Groupement d'essences	Types écologiques regroupés	Rendement actuel	Proportion en plantation
75-79	MEP	MJ22/MJ12	Naturel	0%
80-84	EP	MJ22/MJ12	Naturel	0%
80-84	EP	RS22/MS22	Naturel	0%
80-84	MEP	MJ22/MJ12	Naturel	0%
80-84	MEP	RS52	Naturel	20%
80-84	MPIN	MJ22	Naturel	0%
80-84	MPIN	RS51/MS21	Naturel	20%
80-84	PIN	RE21	Naturel	50%
80-84	PIN	RS51	Plantation	60%
85-89	EP	MJ22/MJ12	Naturel	6%
85-89	EP	RS52/RS21/RS51	Naturel	22%
85-89	EP/MEP	MS22/MS21	Naturel	50%
85-89	MEP	FE32	Naturel	0%
85-89	MEP	MJ22/MJ12	Naturel	0%
85-89	MEP	MJ25	Naturel	8%
85-89	MEP	MS22/RS22/RS52	Naturel	0%
85-89	MEP	RS52/RS51/RS21	Naturel	17%
85-89	MPIN	MJ22/MJ12	Naturel	15%
85-89	MPIN	MS22/MS21	Naturel	43%

Tableau 5 - Rendement des plantations dans l'unité de sondage 56-57

Année plantation	Groupement d'essences	Types écologiques regroupés	Rendement actuel	Proportion en plantation
75-79	EP	MJ22/MJ12	Naturel	0%
75-79	EP	RE22	Naturel	0%
75-79	MEP	MJ22/MJ12	Naturel	8%
75-79	MPIN	MJ22/MJ12	Naturel	17%
75-79	PIN	RE20/RE21	Naturel	9%
75-79	PIN	RE22	Naturel	0%
75-79	PIN	RS22/RS52	Naturel	0%
80-84	EP	RE22	Naturel	0%
80-84	EP	RS22/RS52	Naturel	0%
80-84	MEP	MJ22/MJ12	Naturel	0%
80-84	MEP	RS22/RS52	Naturel	40%
80-84	MPIN	RE20/RE21	Naturel	0%
80-84	MPIN	RS22/RS52	Naturel	0%
80-84	PIN	RE20/RE21	Plantation	68%
80-84	PIN	RE22	Naturel	38%
80-84	PIN	RS21/RS51	Plantation	52%
80-84	PIN	RS22/RS52	Naturel	0%
85-89	EP	MJ22/MJ12	Naturel	26%
85-89	EP	MS21/MS22	Naturel	16%
85-89	EP	RE20/RE21	Naturel	17%
85-89	EP	RE22	Naturel	11%
85-89	EP	RE25/RS25	Naturel	0%
85-89	EP	RS21/RS51	Naturel	25%
85-89	EP	RS22/RS52	Naturel	22%
85-89	MEP	FE32	Naturel	0%
85-89	MEP	MJ22/MJ12	Naturel	10%
85-89	MEP	MJ25	Naturel	14%
85-89	MEP	MS21/MS22	Naturel	11%
85-89	MEP	RE20/RE21	Naturel	22%
85-89	MEP	RE22	Naturel	0%
85-89	MEP	RS21/RS51	Naturel	33%
85-89	MEP	RS22/RS52	Naturel	17%
85-89	MPIN	MJ22/MJ12	Naturel	20%
85-89	MPIN	MS21/MS22	Naturel	33%
85-89	MPIN	RE20/RE21	Plantation	75%
85-89	MPIN	RE22	Naturel	50%
85-89	MPIN	RS21/RS51	Plantation	55%
85-89	MPIN	RS22/RS52	Naturel	40%
85-89	PIN	MS21/MS22	Naturel	40%
85-89	PIN	RE20/RE21	Plantation	67%
85-89	PIN	RE25/RS25	Plantation	100%
85-89	PIN	RS22/RS52	Naturel	33%